Ville de Brownsburg-Chatham Province de Québec



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 280-2020

Prenez avis que:

le Règlement numéro 280-2020 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), adopté par le Conseil municipal à une séance extraordinaire tenue le 23 avril 2020, tenue exceptionnellement par conférence téléphonique, comme le permet l'arrêté numéro 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, est entré en vigueur le 3 juin 2020, date à laquelle la MRC d'Argenteuil a émis un certificat de conformité.

Ces règlements sont disponibles pour consultation au bureau de l'hôtel de ville, situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, du lundi au jeudi entre 8 h et 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi entre 8 h et 13 h.

Donne à Brownsburg-Chatham, ce 3 juin 2020.

Pierre-Alain Bouchard

Greffier et directeur du Service juridique

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Pierre-Alain Bouchard, greffier et directeur du Service juridique, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site internet de la Ville et affiché à l'entrée de l'hôtel de ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 3 juin 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 3º jour de juin 2020.

Pierre-Alain Bouchard

Greffier et directeur du Service juridique